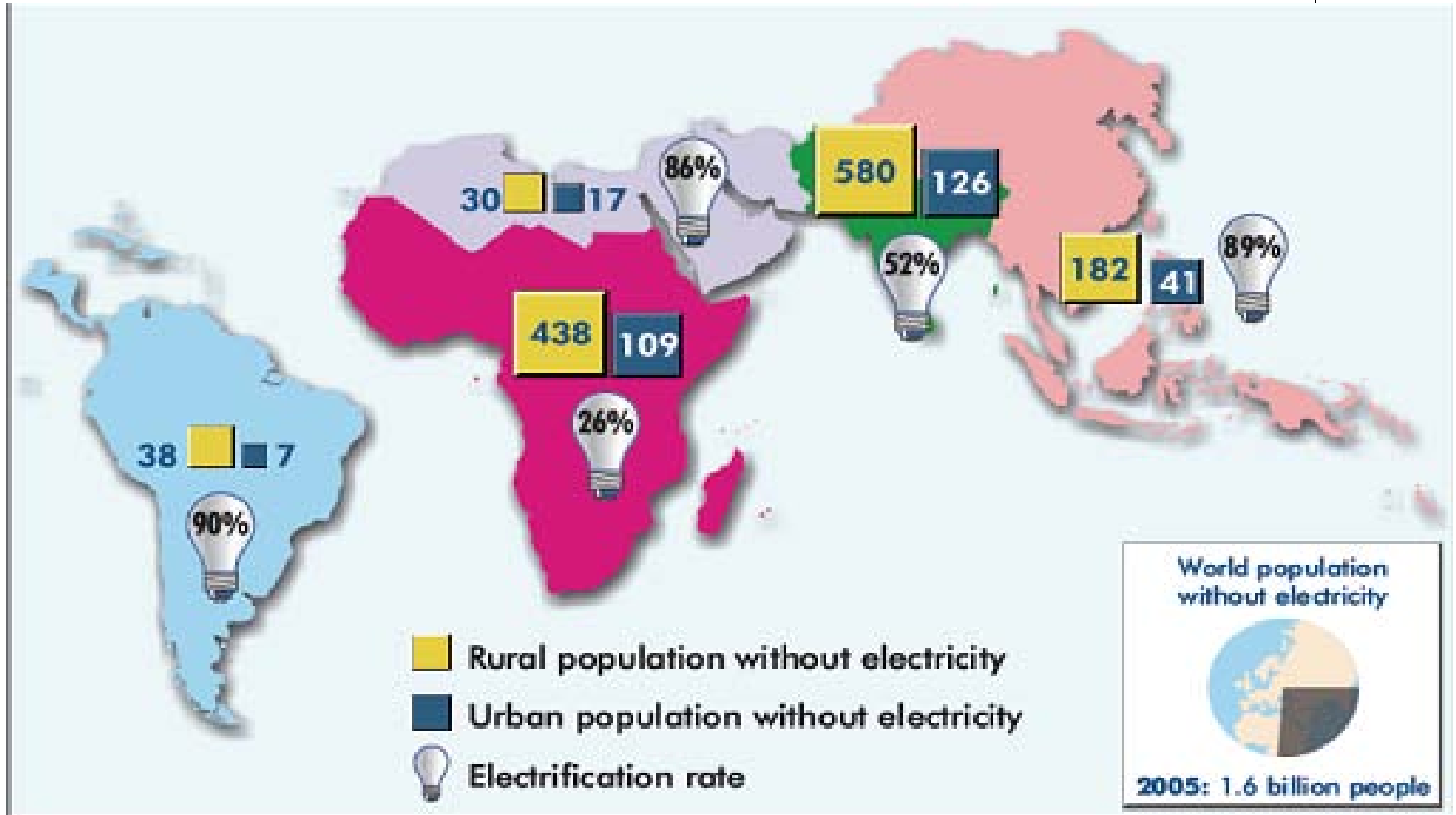
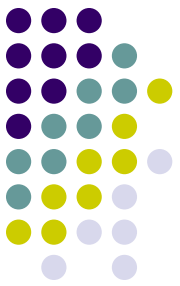


ACCES A L'ENERGIE

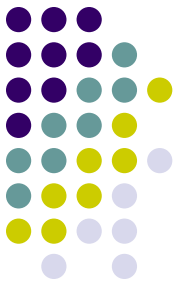
**LES ELEMENTS DE VIABILITE D'UN PROJET
D'ELECTRIFICATION SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE DÉCENTRALISÉ**

Christèle ADEDJOMON – 17/11/2009

POPULATIONS SANS ÉLECTRICITÉ



PLAN



- **1- PROBLEMATIQUES COMMUNES AUX PROJETS SOLAIRE PV**
 - 1.1 Caractéristiques socio-économiques et physiques du monde rural
 - 1.2 Un manque d'intérêt de l'Etat jusqu'à un passé récent
 - 1.3 Un marché privé embryonnaire

- **2-LES ELEMENTS DE VIABILITE DE PROJETS SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES**
 - 2.1 Un cadre institutionnel adéquat
 - 2.2 La planification de la maintenance et du renouvellement de l'équipement solaire
 - 2.3 Une promotion de l'approche participative

- **3- UN RENFORCEMENT DE CAPACITES NECESSAIRE**
 - 3.1 Soutien aux opérateurs privés
 - 3.2 Création de centres ruraux de maintenance
 - 3.3 Les autres facteurs de succes

- **4- CONCLUSION**

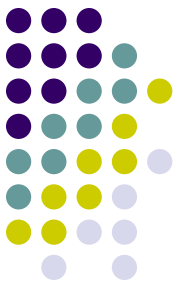
1. LES PROBLEMATIQUES

1.1 CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET PHYSIQUES DU MONDE RURAL



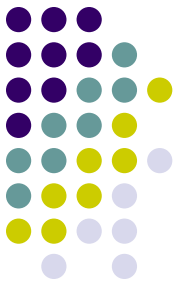
- Les zones rurales sont caractérisées par des revenus monétaires faibles et irréguliers
 - prépondérance de la logique d'autoconsommation
 - manque d'accès aux réseaux commerciaux pour l'écoulement de la production agricole
- Conséquence : Faible niveau de demande en énergies « commerciales »
- L' enclavement des localités rurales et la forte dispersion de la population dans certaines communes rurales rendent difficilement viables leur électrification
 - Un manque d'information et de sensibilisation des populations a favorisé l'échec des projets prônant l'équipement communautaire.
 - la notion de « bien public » reste encore très abstraite dans le contexte culturel de l'Afrique subsaharienne; d'où les dégradations, le manque d'entretien et les vols fréquents d'équipements observés.

1.2 UN MANQUE D'INTÉRÊT DE L'ETAT



- Incapacité des entreprises publiques d'électricité à générer des marges suffisantes pour financer le développement de l'électrification rurale
- Le financement de la majorité des projets solaires photovoltaïques s'est fait par les coopérations bilatérales, multilatérales et les ONG.
Toutefois, l'attribution de subventions ou de prêts concessionnels par les bailleurs de fonds n'a pas été suivie d'un mécanisme d'accompagnement d'un mode de gestion durable.

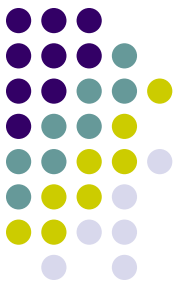
1.3 UN MARCHÉ PRIVÉ EMBRYONNAIRE



On a affaire à un marché privé du solaire photovoltaïque encore embryonnaire en Afrique subsaharienne malgré l'énorme potentiel solaire dont jouit la région.

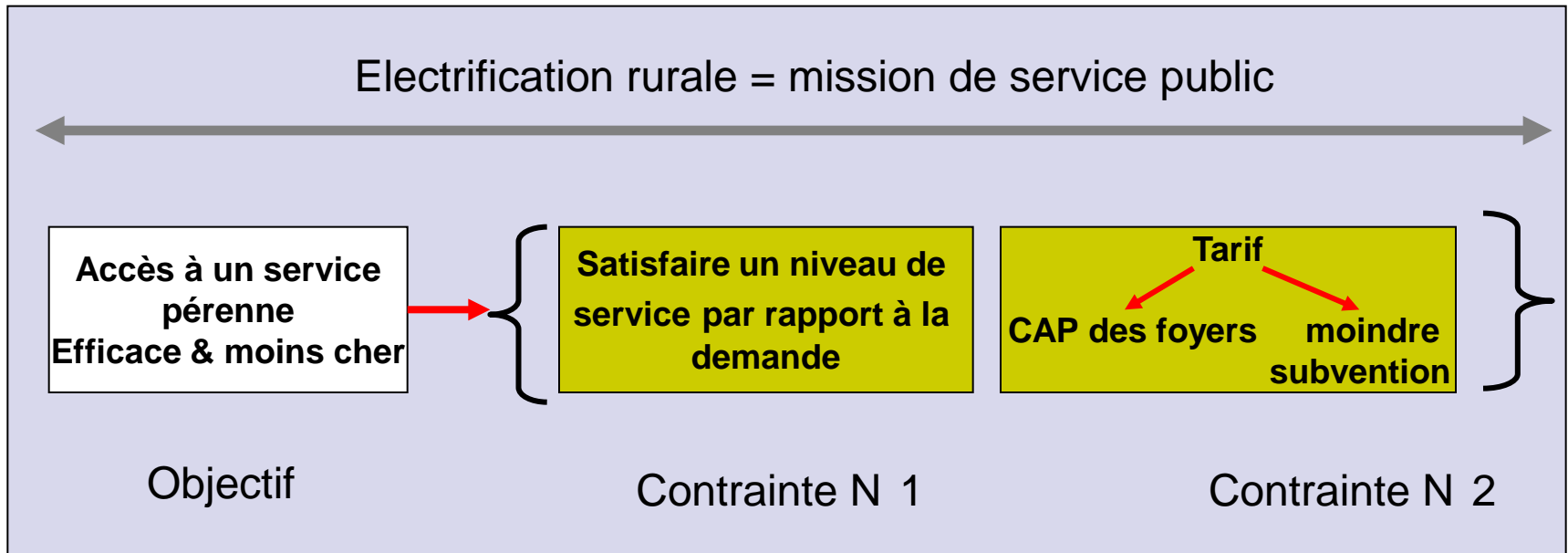
- inexistence d'une filière de production
- inexistence d'une filière d'assemblage
- très peu d'opérateurs privés locaux importateurs

Les producteurs indépendants d'électricité sont plutôt intéressés par la production centralisée et préfèrent opérer dans les zones urbaines économiquement viables



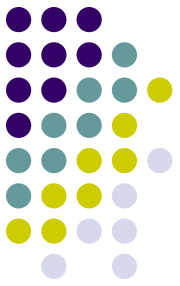
EQUATION A RESOUDRE

- OBJECTIF : Offrir un service énergétique durable tant que le client est en mesure de le payer
- COMMENT Y ARRIVER DANS UN CONTEXTE DE SERVICE PUBLIC MARCHAND STRUCTURELLEMENT NON RENTABLE ?



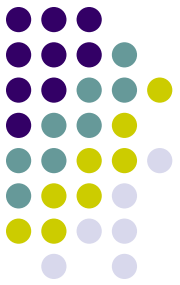
2 – LES ELEMENTS DE VIABILITE

2-1 UN CADRE INSTITUTIONNEL ADEQUAT



- Conférer à l'ERD un statut de service public qui puisse satisfaire aux principes d'égalité, d'universalité, de continuité, de recherche de moindre coût et d'adaptabilité.
- Définir les objectifs de service public poursuivi par le pays en situant l'ER dans une perspective de développement rural et social durable.
Pour cela, la création d'un fonds d'électrification rural est souhaitable.
- Adopter une législation qui encourage l'implication :
 - du secteur privé local (code d'investissement favorable)
 - du secteur associatif et des collectivités locales
- Impliquer davantage le secteur bancaire (banques commerciales et systèmes financiers décentralisés)

2-2 LA PLANIFICATION DE LA MAINTENANCE ET DU RENOUVELLEMENT DE L'EQUIPEMENT SOLAIRE



- Quel que soit le mode de distribution de kits solaires, la pérennité des installations doit être assurée par une planification de la maintenance et du renouvellement des équipements

Cas de ventes d'équipements solaires photovoltaïques (compétitif)
SAV faible et peu de suivi technique des installateurs privés
Indisponibilité et cherté des composants

Cas de ventes de services énergétiques
Maintenance et renouvellement des équipements sont assurés selon la nature du contrat
La viabilité des systèmes PV implique une gestion de proximité de la maintenance afin d'assurer un SAV efficace et durable par la disponibilité des techniciens et des composants

2-3 UNE PROMOTION DE L'APPROCHE PARTICIPATIVE



- L'importance de l'implication des parties prenantes au niveau local dans la conception et l'implantation des projets contribue à la viabilité des projets

Informier et sensibiliser aux questions d'entretien

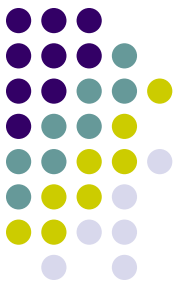
Promouvoir l'usage courant de l'électricité

Réduction des coûts de projets par une incitation de la communauté rurale à contribuer financièrement et/ou en main d'œuvre

Règlement des différends par une structure disposant d'un fort pouvoir d'influence

3- UN RENFORCEMENT DE CAPACITES NECESSAIRE

3.1 SOUTIEN AUX OPÉRATEURS PRIVÉS ET AUX COLLECTIVITES LOCALES



- L'Etat doit:

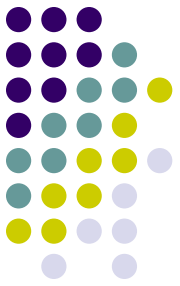
soutenir les initiatives privées de petite envergure visant à prendre en charge sur des bases purement commerciales les services énergétiques.

La professionnalisation des opérateurs privés est un gage essentiel de pérennité nécessaire pour la fourniture d'un service durable.

renforcer les capacités des associations villageoises et des collectivités locales afin de leur donner toute légitimité pour élaborer des projets énergétiques.

Leur autonomie d'action et leur bonne connaissance du terrain font d'elles une alternative crédible.

3.2 CRÉATION DE CENTRES RURAUX DE MAINTENANCE



- La création de centres ruraux de maintenance privés ou publics pourraient jouer plusieurs rôles :

Formation à la maintenance de techniciens ruraux

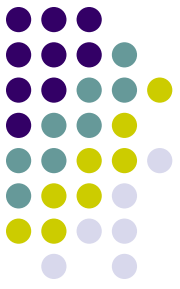
Lieu de stockage des pièces de rechange

Suivi-évaluation des projets

Maintenance régulière ou à la demande

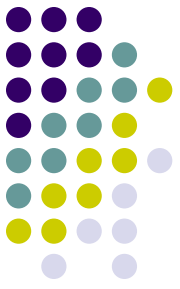
Information et sensibilisation des populations rurales

3.2 LES AUTRES FACTEURS DE SUCCES



- Un bon diagnostic de la demande solvable
- Répartition de la charge financière donc des risques entre les différents partenaires dont les bénéficiaires
- Un bon plan de communication doublé de l'implication des communautés
- Une volonté politique accompagnée d'un plan d'action à long terme
- Un cadre institutionnel bien élaboré
- Un système efficace de recouvrement des coûts

CONCLUSION



- La pérennité d'un projet solaire photovoltaïque relève d'une vision à adopter par tous les acteurs en jeu, c'est à dire les bénéficiaires, les opérateurs privés et l'Etat.
Il s'agit d'allier viabilité technique, organisationnelle et financière du projet
- L'implication des parties prenantes au niveau local dans la conception et l'implantation des projets se révèle nécessaire
- La tarification doit permettre de généraliser l'offre d'accès tout en veillant à assurer l'équilibre économique du projet.
- Le problème de la maintenance et du renouvellement des systèmes doit être pris en charge par le mode de gestion du projet ou à défaut par un centre de maintenance rural de proximité
- Enfin, il faut amorcer le processus de transfert de technologie et créer une filière locale qui puisse dynamiser le secteur du solaire photovoltaïque en Afrique subsaharienne
But : densifier en kits les zones couvertes et satisfaire la demande

FIN DE L'EXPOSE

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Christèle ADEDJOU MON
Le 17 Novembre 2009

